



## Certificat de conformité biologique

OCQV est accrédité par le CARTV : AC-07-03 et l'ACIA : COR00906028  
selon la norme internationale ISO/CEI 17065 : 2012 et du document IROCB

**FERME ROMUALD**

Dossier : **PA13020**

**2, RANG SAINT-ANDRÉ  
SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE (QUÉBEC) J0J 1V0**

**PRODUITS CERTIFIÉS**

### Production végétale

Engrais verts  
Fines herbes et plantes aromatiques de champs (basilic, coriandre, menthe, thym)  
Fruits de verger variés\*  
Légumes de champ variés\*  
Légumes de serre variés (tomate, concombre, poivron)  
Pâturages  
Pousses de légumes\*

\*Détails en annexe

### Production animale

Carcasse habillée de poulet (poulet entier)  
Oeuf de poule (douzaine)  
Poulet entier

**Marque de commerce : FERME ROMUALD**

Cette entreprise se mérite le droit d'utiliser la mention :  
**« Certifié par Québec Vrai »**

Certificat de conformité avec le Cahier des charges relatif aux produits issus du mode de production biologique du CARTV  
(y compris les exigences techniques de la norme biologique du Canada).

« Ce certificat est valide pour tous les produits mentionnés jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouveau certificat ou encore annulé temporairement ou  
permanemment, à la suite d'une réévaluation de la conformité des opérations par l'organisme de certification ou en raison de l'interruption ou de l'abandon  
volontaire de la certification par l'entreprise. Il est recommandé de contacter l'organisme de certification pour s'assurer qu'il s'agit du document de certification le  
plus récent et que celui-ci n'a pas entre-temps été annulé, à la suite du retrait ou de la suspension de la certification octroyée à l'entreprise susmentionnée. »

Certification initiale : **9 décembre 2014**  
Date d'émission : **1er octobre 2018**  
Date d'inspection : **26 juin 2018**

Olivier Binette B. Sc. A.  
Coordonnateur des services

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 18 mars 2019

L'organisme de Certification  
**Québec Vrai**



4895, boulevard des Forges, bureau 101, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3  
Téléphone : **819 693-4646** | Télécopieur : **819 693-1472** | [www.quebecvrai.org](http://www.quebecvrai.org)

Papier 100% recyclé fabriqué par  
Cascades à Saint-Jérôme



## Certificat d'emballage et d'étiquetage des produits biologiques

Établi conformément au *Règlement sur les produits biologiques, 2009*

Délivré par l'Organisme de certification Québec-Vrai

Numéro d'accréditation : AC-07-03

**FERME ROMUALD**

Dossier : **PA13020**

**2, RANG SAINT-ANDRÉ**

**SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE QUÉBEC J0J 1V0**

---

Emballage et étiquetage (détaillant)

---

Fruits frais (pomme et poire)

Légumes frais (pomme de terre et oignon)

**Marque de commerce :**

La présente certification est fondée sur la conformité à :

- La norme CAN/CGSB 32.310 Principes généraux et normes de gestion
- La norme CAN/CGSB 32.311 Liste des substances permises
- Le système québécois de contrôle des produits biologiques

Le présent document de certification expire au bout de douze mois (date de fin de la période en vigueur ci-après mentionnée) ou s'il est annulé par l'Organisme de certification Québec-Vrai en vertu du Règlement sur les produits biologiques, 2009 et du système québécois de contrôle des produits biologiques.

Certification initiale : **9 décembre 2014**

Date d'émission : **1er octobre 2018**

Valide jusqu'au : **1er octobre 2019**

Date d'inspection : **26 juin 2018**

Olivier Binette B. Sc. A.

Coordonnateur des services

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 18 mars 2019

L'Organisme de Certification  
**Québec Vrai**



4895, boulevard des Forges, bureau 101, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3

Téléphone : **819 693-4646** | Télécopieur : **819 693-1472** | [www.quebecvrai.org](http://www.quebecvrai.org)



Papier 100% recyclé fabriqué par  
Cascades à Saint-Jérôme

## LISTE DES PRODUITS CERTIFIÉS

ANNEXE

Page 1 de 1

FERME ROMUALD

Dossier : PA13020

Date de modification de l'annexe : 1er octobre 2018

Référence au certificat émis le : 1er octobre 2018

### Fruits de verger variés

- ~ Bleuet
- ~ Cerise
- ~ Fraise
- ~ Framboise
- ~ Poire
- ~ Pomme
- ~ Raisins de table

### Légumes de champs variés

- ~ Ail (fleur d'ail)
- ~ Artichaut
- ~ Asperge
- ~ Aubergine
- ~ Bette à carde
- ~ Brocoli
- ~ Carotte
- ~ Cerise de terre
- ~ Chou de Bruxelles
- ~ Chou frisé
- ~ Chou vert
- ~ Citrouille
- ~ Concombre
- ~ Courges d'hiver
- ~ Courgette
- ~ Échalotte française
- ~ Épinard
- ~ Fenouil
- ~ Haricot
- ~ Laitue
- ~ Melon
- ~ Oignon
- ~ Poivron
- ~ Pomme de terre
- ~ Radis
- ~ Rhubarbe
- ~ Tomate
- ~ Tomate cerise
- ~ Tomate italienne

### Pousse de légumes

- ~ Bette à carde
- ~ Brocoli
- ~ Chou frisé
- ~ Mélange HM
- ~ Roquette
- ~ Tournesol

Ces informations sont fournies dans le but unique d'offrir la description des produits couverts par la certification de l'entreprise ci-dessus mentionnée. Ce document ne peut, en aucun temps, remplacer l'attestation officielle de certification.



Olivier Binette B. Sc. A.  
Coordonnateur des services

